

Conseil Communautaire
Séance du 29 Juin 2023

Délibération N° 2023 06 059 : Eau – Budget annexe 85603 – Décision modificative n°1-2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle Pacifique à Loircowork | Ruillé sur Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 22/06/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	7	Votants	37
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; Patrick BETTON (suppléant de M. Sylvain BIDIÉ) ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIÉRE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	François OLIVIER
Alain GUILLOIS	Claire COULONNIER
Laure DUTERTRE	Hervé RONCIERE
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Philippe WEHRLÉ	Galiène COHU
Sabrina RAPPART	Excusée
Francis BOUSSION	Excusé

Secrétaire de séance : Monique TROTIN

Y assistaient :

- Ophélie RONDET – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable de pôle Solidarités
- Delphine RENAULT - Responsable de pôle Aménagement de l'espace

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 30/06/2023

M. le Président expose :

Considérant qu'il y a lieu de réajuster les crédits afin d'une part, de prendre en charge les intérêts moratoires et d'autre part, tenir compte de l'utilisation de l'ensemble des crédits dans le cadre de l'annulation des titres sur exercices antérieurs ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2023 du budget annexe 85603 adopté le 6 avril 2023,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré :**

1. Autorise Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits s'équilibrant en dépenses et en recettes, constituant la décision modificative n°1-2023 sur le budget annexe Service Eau n° 85603, suivante :

Décision modificative n°1-2023 - Section de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé/motifs	Dépenses en €	Recettes en €
011	618	Divers	-6 000.00	
67	6711	Intérêts moratoires et pénalités	3 000.00	
67	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	3 000.00	
		TOTAL	0.00	0.00

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



The stamp is circular with the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'AIR - LUCE - BERCE' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a castle, and a river.

**Secrétaire de séance
Monique TROTIN**

